



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 14 mai 2014

Le Conseil communal a donné son accord pour un prêt de CHF 200'000.— à Télé-Anzère, société anonyme des remontées mécaniques du Wildhorn, remboursable sur une durée maximale de 10 ans, par le biais des abonnements à tarifs préférentiels pour les enfants et les étudiants, auxquels s'ajoute.

Le mandat d'études pour le chemin des Grands Praz a été attribué au bureau kbm Engineers SA.

Le bureau Ribi, ayant une expérience reconnue dans le domaine de l'approvisionnement en eau, le Conseil communal a décidé de faire appel à ses compétences pour l'orienter dans son objectif, de remplacer, à moyen terme, la conduite de transport à travers le tunnel du Prabé et obtenir une appréciation générale sur le système d'approvisionnement de notre Commune.

Le Château de la Soie constituant un des points d'appui pour le développement touristique de la Commune, le Conseil communal a décidé de poursuivre le projet pour consolider, sécuriser et valoriser ce site.

Privilégiant les manifestations communales, le Conseil communal n'a pas adhéré pas à la proposition de soutenir la revue « Pa Capona ! – la Revue du Valais » qui est produite par la société Idéa-prod, dans le cadre des festivités marquant le 200^{ème} anniversaire de l'entrée du Valais dans la Confédération

La Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM) a présenté au Conseil communal son plan d'action en matière touristique pour la Commune de Savièse.

Dans le cadre de la procédure d'autorisation de construire pour les aménagements de la décharge du Pécolet et à la demande du service cantonal de la protection de l'environnement, une investigation technique complémentaire a été adjugée au bureau CSD Ingénieurs.